

Le 5 juin 2023

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 5 juin 2023 à 20h00 en la salle du conseil, situé au 541, rue Notre-Dame.

Sont présents : M. Marcel Bergeron, conseiller, siège no.1  
Mme Manon Blanchette, conseillère, siège no.2  
M. Gérard Martin, conseiller, siège no.3  
M. Vincent Grandmont, conseiller, siège no.4  
M. Pierre Généreux, conseiller, siège no.5  
M. Guy Bournival, conseiller, siège no.6

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Jutras, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, M<sup>me</sup> Isabelle Dumont, est également présente.

***À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, le maire ne participe pas au vote sur une proposition***

***Les personnes présentes comprennent que les séances sont enregistrées et diffusées et que le fait de s'exprimer en séance publique, elles renoncent à la confidentialité***

#### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivi séance
4. Rapport des comités
5. Administration générale
  - a) Adoption des comptes à payer et déboursés du mois
  - b) Congrès FQM 2023
  - c) États financiers consolidés
  - d) Collectif de signatures élus concernant la dénonciation d'actions d'intimidation au sein de l'appareil municipal
6. Transport
  - a) Programme d'aide à la voirie locale
7. Sécurité publique
  - a) Sécurité passage à piéton demande Mme Hélène Giroux
  - b) Panneau éducatif route 259
  - c) Félicitations citoyen-pompier
  - d) Schéma de couverture de risques en sécurité incendie/plan de mise en oeuvre
8. Hygiène du milieu
  - a) Protocole d'entente traitement des matières organiques
9. Santé et Bien-être
10. Aménagement, urbanisme et développement
  - a) Dérogation mineure 583 à 613 Des Bâtisseurs (M. Steve Chassé)
  - b) Développement Carré De Grandpré
11. Loisirs et culture
  - a) Subvention Fonds ruralité
  - b) Camp de jour Relocalisation
  - c) Nettoyage salle Fadoq
  - d) Travaux nettoyage bureau et équipements
  - e) Démolition structure et éléments contaminés
  - f) Structure Centre Récréatif Léo-Paul Therrien
  - g) Félicitations citoyenne récipiendaire médaille lieutenant-gouverneur
  - h) Procès-verbal fête nationale 16 mai 2023

- i) Dépôt du procès-verbal du comité des loisirs et de la culture en date du 17 mai 2023
  - j) Clé tennis pour les non-résidents
  - k) Demande M. Jean-François Smith
  - l) Demande de Mme Vicky Joyal location chapiteau
- 12. Divers
  - 13. Correspondance
  - 14. Période de questions
  - 15. Levée de la séance

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2023-118

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Marcel Bergeron et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

le point 8 A est déplacé au point 10 B

les points 11K et 11L sont biffés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2023-119

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance du 1er mai 2023 au moins soixante-douze (72) heures avant la tenue de la présente;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'en faire l'adoption.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

**3. SUIVI SÉANCE**

**4. RAPPORT DES COMITÉS**

Les membres des comités font leur rapport respectif.

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**A) ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS DU MOIS**

2023-120

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'adopter les déboursés et comptes à payer suivants:

**LOISIRS ET CULTURE**

**Déboursés**

Petite caisse (formation Softball David Letendre 55\$, Korvette pantalons travail Zachary 93.18\$)	148.18
Visa (CanadianTire bacs rangements 149.36, Université Qc formation observatoire 2023 en loisirs 121.87\$, Buropro papeterie 29.87\$, 29.87\$, Prime 11.49\$, Amazon 244.80\$, 59.76\$, aiguilles pour souffler ballons 8.04\$, balai vileda 45.98\$, nappes jetables 91.84\$, Acklands Grainger support vélos	1 222.75

337.77\$, RAJC permis boisson extérieur 31.25\$, pâte de nettoyage 28.73\$, languettes trousse premiers soins 27.23\$, Proxi Extra eau 4.89\$,	
CDSE (biblio et promotion domiciliaire)	4 766.45
Hydro-Qc (élect tennis)	14.05
hydro- Qc (élect centre)	2 694.18
Hydro-Qc (élect lumières)	43.03
CDSE (biblio et promotion domiciliaire)	4 156.24
CDSE (salaire 16 au 29 avril)	3 947.79
CDSE (salaires 30 avril au 5 mai)	5 479.89
<b>total</b>	<b>22 475.56</b>

**Comptes à payer**

Alarme 2200 (remise en fonction système suite feu)	321.93
Audio Ciné Films (2 films pour l'été)	991.08
CDSE (salaires, DAS)	4 159.49
Climatisation Turcotte (frigo)	2 127.04
Clôture Pro (poteau)	80.48
Cogéco câble (internet centre et biblio)	280.37
Deschênes Fils (tuyau)	92.65
Distribution Sports loisirs (peinture soccer/baseball)	1 293.47
Marie Claude Dufresne (kms)	67.50
GGL (location motoculteur pour parc)	82.21
Gonflable.ca ((jeux gonflables fête nationale)	2 362.74
Judith Hébert (fourniture biblio)	84.60
Librairie Renaud Bray (livres biblio)	301.52
Méga Parc (sortie camp jour)	2 207.52
Microtec (configuration imprimante biblio)	122.16
Productions Logico (animation fête nationale)	2 862.88
Royal Pyrotechnie (feux artifices fêtes nationale)	4 070.12
RM Leduc (matériel recouvrement livres)	165.24
Sanixel (produits entretien)	101.22
Stéphanie Savoie (tasses camp jour)	550.00
Thomas Caya (quinc)	559.13
Uline Canada (estrade aluminium)	2 935.87
<b>total</b>	<b>25 819.22</b>

**SERVICE INCENDIE****Déboursés**

Visa (pneus Robert Bernard)	2 174.26
Harnois (essence incendie)	747.57
Restaurant Le Canadien (repas pompiers feu Ste-Brigitte)	1 327.03
Cogéco câble (internet)	103.42
Hydro-Qc (électricité)	1 127.02
<b>total</b>	<b>5 479.30</b>

**Comptes à payer**

Excavation A. St-Pierre (pelle feu Centre)	402.41
Garage Fortier (inspection camions)	874.72
Mécanique CJ (torche serrer ubolt)	63.52
Outil mag (ensemble scie à chaîne)	670.27
Protection incendie CFS (remplissage bonbonnes)	6 405.91
Thomas Caya (quinc)	58.69
<b>total</b>	<b>9 602.54</b>

**MUNICIPALITÉ****Déboursés**

Visa ( postes Canada envoi 347.22\$, 173.61\$,	1 133.61
--	----------

173.61\$, 173.61\$, Marché Bouvette essence 90\$, ITCloud sécurité 118.08\$, Buropro papeterie 57.48\$,	
masse salariale mai	54 182.01
Cloudlii (téléphonie)	181.95
Beneva (ass. collective)	2 815.88
Energir (gaz hôtel ville)	117.45
Fondation Pt'ites boîtes à lunch (contribution)	1 694.00
9263-2553 Québec inc (dév. Fauvel décompte 1)	300 294.15
excatech (balai mécanique)	2 500.00
Harnois (essence)	1 502.73
Hydro-Qc (Hôtel ville et garage)	848.08
Hydro-Qc (Lumière rues)	1 110.05
Bell Mobilité (cellulaire et carte IP asseaux)	97.69
Telus (cellulaire Guy St-Jean mai)	50.00
Cogéco câble (internet hôtel ville)	117.22
Hydro-Qc (ass.eaux)	1 229.08
Hydro-Qc (station pompage)	3 381.17
Cogéco câble (internet station pompage)	152.81
Hydro-Qc (pompe rue Biron)	32.58
Videotron (cellulaire Steve Desharnais mai)	50.00
Hydro-Qc (abri)	67.78
Hydro-Qc (pompe rivière)	31.89
Energir (gaz naturel)	40.06
<b>Total</b>	<b>371 630.19</b>

**Comptes à payer**

Adtex (mise à jour site internet)	103.48
Agritex (démarreur tracteur)	332.16
Alarme 2200 (surveillance annuelle hôtel ville)	315.03
Aquatech (hon prof;. eau et ass.eaux)	6 837.86
Avizo (surveillance travaux Fauvel)	5 125.30
Carrières PCM (pierre)	188.56
Centre Bureautique Mauricie (copie)	212.87
codelibre (programmation station)	66.12
Comeau Trépanier notaire (contrat vente Sogetel)	804.83
Condor chimiques (colasse)	569.13
DHC Avocats (mise en demeure, forfaits annuels)	1 177.96
Isabelle Dumont (kms)	44.00
Electro Concpet PBL (troubles pompes)	293.54
Environnex (analyses eaux)	1 737.28
Gestim (insp.bâtiments)	4 206.99
GGL (location équipements, quinc)	1 081.47
GLS Canada (envoi dicom)	93.71
Groupe CCL (feuilles règlements)	270.19
Hydraulique Vigneault (poteau pour spool)	99.25
Janco (led)	96.98
Javel Bois-Francis (chlore)	2 654.88
Kemira (alun ass.eaux)	7 026.81
Entreprises Clément Forcier (balai rues)	6 438.60
Pompes R. Fontaine (réparation pompes asseaux)	6 854.95
Services EXP (surv.travaux Faubourg)	2 184.53
Logesco (configuration adresse IP)	51.72
Machinerie Benoit Frères (quinc)	212.52
Ministre Finances (SQ 1er versement)	53 244.00
MRC Drummond (quote part)	21 961.57
NDBC Paroisse (taxes citoyens paroisse)	846.23
Petite caisse (eau)	24.00
Pompex (pompe égouts)	7 383.81
R. Pagé (lumières rues)	336.91

RGMR Bas St-Francois (collecte matières résiduelles)	7 152.58
REER caisse Godefroy (reer employé)	98.28
Sidevic (scie tout usage)	279.39
Signalisation Lévis (affiche cul de sac)	175.34
SPAD (contrôle animalier juillet à déc)	3 141.31
Soudure St-Pierre (attelage hydraulique)	1 724.63
Stelem (réparation borne fontaine)	2 201.56
Syndicat employés (remise)	444.30
Thomas Caya (quinc)	527.94
Vacuum 2000 (vacuum ass. eaux, station pompage, inspection caméra et regard)	5 071.55
<b>total</b>	<b>153 694.12</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S****B) CONGRÈS FQM 2023**

2023-121

Étant donné que le 81<sup>e</sup> congrès de la FQM se tiendra les 28 au 30 septembre 2023 au Centre des Congrès de Québec;

Étant donné que le congrès permet d'aborder différents sujets d'actualité qui ont un réel impact sur le développement des communautés et la gestion municipale;

Étant donné qu'il y a 70 activités de formation et conférences, plusieurs activités de réseautage;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par M. Gérard Martin et résolu d'autoriser l'inscription de M. Sylvain Jutras, Mme Manon Blanchette, M. Vincent Grandmont et Mme Isabelle Dumont au coût de 945\$ plus taxes. Les frais de déplacement, d'hébergement et de représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S****C) ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

2023-122

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Guy Bournival et résolu d'adopter les états financiers consolidés pour l'année se terminant au 31 décembre 2022 préparés par FBL inc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S****D) COLLECTIF DE SIGNATURES ÉLUS CONCERNANT LA DÉNONCIATION D'ACTES D'INTIMIDATION AU SEIN DE L'APPAREIL MUNICIPAL**

2023-123

Étant donné qu'un élu de la Municipalité de Wickham, monsieur Ian Lacharité, a démissionné de son poste de maire en mars dernier;

Étant donné qu'un collectif d'élus signataires a publié une lettre ouverte le 24 mars 2023 afin de dénoncer les actes d'intimidation et de violence vécus par les élus et les fonctionnaires municipaux du Québec;

Étant donné que le conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil village appuie la dénonciation des actes d'intimidation et souhaite affirmer qu'elle supporte cette démarche issue du collectif de signataires;

Étant donné que la dénonciation des actes répréhensibles concerne tous les citoyens, élus et fonctionnaires municipaux;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu par le conseil municipal de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

-d'appuyer le collectif de signataires élus afin de dénoncer les actes d'intimidation à l'endroit des élus et des fonctionnaires municipaux;

-d'inviter tous les citoyens, les fonctionnaires et les acteurs du milieu à contribuer à la préservation d'un environnement de vie en dénonçant les actes d'intimidation ou répréhensibles dont ils pourraient être témoins, afin de favoriser un environnement de vie dans lequel chacun peut jouer son rôle sans vivre dans la peur de menaces et de représailles ou dans la violence;

-de transmettre la présente résolution aux municipalités de la MRC Drummond, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## **6. TRANSPORT**

### **A) PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

2023-124

Étant donné la lettre du député de Drummond-Bois-Francs, M. Sébastien Schneeberger confirmant un octroi de 10 000\$ dans le cadre d'aide à la voirie locale, projets particuliers;

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Guy Bournival et résolu de faire parvenir une lettre de remerciements à notre député et à la Ministre des Transports et de la Mobilité durable.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **A) SÉCURITÉ PASSAGE À PIÉTON DEMANDE MME HÉLÈNE GIROUX**

2023-125

Étant donné la demande de Mme Hélène Giroux en date du 5 mai 2023 afin d'installer une lumière piétonnière au passage à piétons sur la rue Notre-Dame, près de la rue St-Jacques afin d'améliorer la sécurité des piétons au village et plus particulièrement des enfants;

Étant donné que l'utilisation fréquente de cellulaire au volant et le passage de camions lourds sur la rue Notre-Dame rend la traverse plus risquée;

Étant donné que plusieurs personnes veulent profiter des installations du Centre Récréatif Léo-Paul Therrien situé sur la rue Ducharme dont: le trampoline, les jeux d'eau, le skate parc urbain, les modules d'exercices urbains etc.;

Étant donné qu'il y aura réfection de la rue Notre-Dame cet été;

Étant donné que de nouveaux quartiers s'implantent dans la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et qu'il y a plusieurs familles;

Étant donné que malgré les pancartes signalant les passages pour piétons, ceux-ci ne sont pas respectés par les automobilistes;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Guy Bournival et résolu de demander au Ministère des Transports d'installer une lumière piétonnière sur la rue Notre-Dame, au passage à piéton près de la rue St-Jacques.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

**B) PANNEAU ÉDUCATIF ROUTE 259**

2023-126

Étant donné la vitesse sur la rue Matthieu;

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'autoriser l'achat et l'installation d'un panneau éducatif de vitesse chez Kalitec au coût de 4 695.00\$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

**C) FÉLICITATIONS CITOYEN-POMPIER**

2023-127

Étant donné un courriel reçu de M. Guy Vachon en date du 10 mai 2023 relatant qu'un pompier du service intermunicipal Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton a porté assistance à une victime lors d'un accident de véhicule;

Étant donné que ce dernier a pris le temps de sécuriser le véhicule, immobilisé la dame en plus de la rassurer, le temps que les paramédics et services d'urgence arrivent sur place et prennent le relais;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Guy Bournival et résolu de faire parvenir une lettre de félicitations à M. Laurent Proulx pour cet acte d'attention et de dévouement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

**D) SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE/PLAN DE MISE EN OEUVRE**

2023-128

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui stipule que le schéma de couverture de risques incendie doit être révisé suivant son échéance;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a procédé à la révision de son Schéma de Couverture de Risques Incendie (SCRI) au cours de l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a soumis à toutes les municipalités de son territoire les propositions et objectifs que ces dernières devront respecter et appliquer tels que formulés également dans le projet de plan de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 15 et 16 de la *Loi sur la sécurité incendie*, les municipalités doivent donner un avis favorable et

adopter le plan de mise en œuvre en transmettant une résolution en ce sens à la MRC;

Il est proposé par M. Guy Bournival, appuyé par M. Gérard Martin et résolu :

DE DONNER un avis favorable aux propositions et objectifs de la MRC tels que formulés dans le projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie.

D'ADOPTER le plan de mise en œuvre applicable au territoire de la Municipalité ainsi que de respecter et de réaliser celui-ci lorsqu'il sera en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## **8. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **A) PROTOCOLE D'ENTENTE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES**

2023-129

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre la MRC et Gesterra pour la gestion et le traitement des matières organiques provenant des municipalités de la MRC de Drummond prendra fin le 31 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC de Drummond de la résolution MRC13367//04/23 l'autorisant à procéder à cet appel d'offres en commun (fourniture de services) pour la gestion et le traitement des matières organiques pour et au nom des municipalités participantes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité considère opportun d'optimiser la gestion et le traitement des matières organiques;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Municipalité désire se prévaloir des dispositions applicables pour conclure une entente intermunicipale déléguant à la Municipalité régionale de comté de Drummond (ci-après : MRC de Drummond) la gestion du contrat à octroyer à l'égard de la gestion et du traitement des matières organiques;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 569 et les suivantes du *Code municipal du Québec*, cette délégation avec la MRC doit se faire au moyen d'une entente qui doit être approuvée par résolution du conseil de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 569 et les suivantes du *Code municipal du Québec*, le projet d'entente a été présenté aux membres du conseil de la MRC le 10 mai 2023 et que le projet d'entente a été envoyé aux municipalités concernées;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, dans les 60 jours qui suivent la réception du projet d'entente, transmettre à la MRC une résolution exprimant son intérêt à conclure cette entente;

CONSIDÉRANT les discussions des membres du conseil de la municipalité;

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu :

D'APPROUVER le projet d'entente;

D'INDIQUER à la MRC de Drummond l'intérêt de la municipalité à conclure l'entente dont le contenu est identique au projet d'entente présenté par la MRC de Drummond en date du 10 mai 2023 et transmise aux municipalités concernées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## 9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### A) DÉROGATION MINEURE 583 À 613 DES BÂTISSEURS (M. STEVE CHASSÉ)

2023-130

Étant donné la demande de dérogation mineure de M. Steve Chassé visant les dimensions des cases de stationnement pour l'immeuble sis au 583 à 613 Des Bâtisseurs, lot 6 446 843 afin d'autoriser une réduction de la profondeur des cases de stationnement à 5,0 mètres et la largeur de l'allée d'accès à 6,0 mètres;

Étant donné la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 24 avril 2023;

Étant donné que faute de frappe s'est glissée lors de la rédaction du règlement qui exige une profondeur de 7 mètres;

Étant donné qu'une modification du règlement sera prochainement rédigée afin d'autoriser comme la ville de Drummondville les profondeurs de cases à 5 mètres;

Étant donné que la demande ne cause pas préjudices aux voisins;

Étant donné l'avis public donné en date du 25 avril 2023 où toute personne intéressée peut se faire entendre séance tenante;

Étant donné que personne ne s'est prononcée;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'accorder la dérogation mineure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

### B) DÉVELOPPEMENT CARRÉ DE GRANDPRÉ

2023-131

Étant donné les inquiétudes soulevées lors de la rencontre d'information tenue le 17 avril 2023 pour le Carré De Grandpré;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu de demander à Gestion Fauvel, une modification de leur plan-projet d'ensemble afin de prévoir une sortie via la rue Nappert. En ce qui concerne une sortie sur la route 259, la municipalité attendra le résultat de l'étude de circulation avant de se prononcer.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## 11. LOISIRS ET CULTURE

#### **A) SUBVENTION FONDS RURALITÉ**

2023-132

Étant donné la lettre de la MRC Drummond en date du 11 mai 2023 confirmant une subvention de 25 000\$ dans le cadre du Fonds de la ruralité 2023 pour le projet Parc du quartier De Grandpré;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu de faire parvenir une lettre de remerciements à la MRC Drummond et d'autoriser l'achat des équipements tels que prévus au coût de 52 285\$ plus taxes chez Profun modules de jeux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

#### **B) CAMP DE JOUR RELOCALISATION**

2023-133

Étant donné l'incendie survenu au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien le 16 mai 2023;

Étant donné que la Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ne peut utiliser le Centre Récréatif pour le camp de jour été 2023;

Étant donné que la Municipalité souhaite utiliser le gymnase, le local de service de garde ainsi que les sanitaires de l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour le camp de jour de l'été 2023;

Étant donné que les parties souhaitent prendre une entente concernant les camps de jour, notamment pour celui de l'été 2023;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par M. Guy Bournival et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer le Protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Chênes et la Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

#### **C) NETTOYAGE SALLE FADOQ**

2023-134

Étant donné l'incendie survenu au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien le 16 mai 2023;

Étant donné le prix fourni par Sinisco en date du 19 mai 2023;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Marcel Bergeron et résolu d'autoriser les travaux de décontamination de la salle la Fadoq au coût de 7 920.64\$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

#### **D) TRAVAUX NETTOYAGE BUREAU ET ÉQUIPEMENTS**

2023-135

Étant donné l'incendie survenu au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien le 16 mai 2023;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'autoriser le nettoyage du bureau de la Directrice et le nettoyage des équipements pour le camp de jour, le club de soccer, la fête nationale et le cinéma plein air.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## **E) DÉMOLITION STRUCTURE ET ÉLÉMENTS CONTAMINÉS**

2023-136

Étant donné l'incendie survenu au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien le 16 mai 2023;

Étant donné l'article 937 du Code municipal du Québec permettant de décréter des dépenses et d'octroyer des contrats pour remédier à une situation de force majeure visant la protection des équipements;

Étant donné la lettre d'intention envoyée et acceptée par l'estimateur en sinistre M. Jérôme Corriveau et l'expert en sinistre M. Carl Migneault pour la réalisation des travaux d'urgence de démolition;

Il est proposé par M. Guy Bournival, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu de mandater Construction Bertrand Dionne pour la démolition de la structure et des éléments contaminés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## **F) STRUCTURE CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN**

2023-137

Étant donné l'incendie survenu au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien le 16 mai 2023;

Étant donné l'article 937 du Code municipal du Québec permettant de décréter des dépenses et d'octroyer des contrats pour remédier à une situation de force majeure visant la protection des équipements;

Étant donné l'article 938 du *Code municipal du Québec* qui permet à une municipalité de passer outre l'obligation de tenir un appel d'offres dans la mesure où il n'existe qu'un seul fournisseur éligible détenant les qualifications nécessaires à la réalisation du contrat ou répondant aux spécifications requises,

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu de mandater la compagnie Honco pour la démolition et la reconstruction de la structure affectée par l'incendie du Centre Récréatif Léo-Paul Therrien.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## **G) FÉLICITATIONS CITOYENNE RÉCIPiendaIRE MÉDAILLE LIEUTENANT-GOUVERNEUR**

2023-138

Étant donné que Mme Louise Lambert Leblanc a reçu la médaille du lieutenant-gouverneur pour son implication dans la vie communautaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil;

Au préalable, elle avait été reconnue par les tables locales des personnes âgées des cinq MRC du Centre-du-Québec afin de représentée la MRC Drummond;

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Gérard Martin et résolu de faire parvenir une lettre de félicitations à Mme Louise Lambert Leblanc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

## **H) PROCÈS-VERBAL FÊTE NATIONALE 16 MAI 2023**

Dépôt du procès-verbal de la fête nationale du 16 mai 2023.

**I) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE EN DATE DU 17 MAI 2023**

Dépôt du procès-verbal du comité des loisirs et de la culture en date du 17 mai 2023.

**J) CLÉ TENNIS POUR LES NON-RÉSIDENTS**

2023-139

Étant donné la demande de 2 citoyens non-résidents afin d'utiliser les terrains de tennis;

Étant donné la recommandation du comité des loisirs et de la culture en date du 17 mai 2023;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'autoriser la tarification saisonnière au montant de 35\$ pour l'utilisation des terrains de tennis et du dépôt de 25\$ pour la clé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

**K) DEMANDE M. JEAN-FRANÇOIS SMITH**

Ce point est biffé.

**L) DEMANDE DE MME VICKY JOYAL LOCATION CHAPITEAU**

Ce point est biffé.

**12. DIVERS**

**13. CORRESPONDANCE**

Dépôt est fait de la correspondance.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est accordée à la salle.

Dépôt par M. Olivier Milot d'une pétition demandant des modifications au projet de développement domiciliaire Carré DeGranpré.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2023-140

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu de lever la séance. Il était à ce moment-là 20h45.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

maire

directrice générale et greffière-  
trésorière gma niv.1